

# FA

F A I T S & A R G U M E N T S

Bientôt les Français voteront. L'élection présidentielle sera suivie, dans l'ordre logique, par les élections législatives. Les grandes orientations à suivre seront alors définies pour les cinq années à venir.

## Confiance malgré tout

La période de débat dans laquelle nous sommes entrés coïncide pour moi avec la fin d'une carrière publique où j'aurai passé 24 ans au Parlement, cinq années à la tête du gouvernement, six années à la Mairie de Lyon. Aussi

suis-je désireux, comme je l'ai fait naguère dans des occasions semblables, de contribuer à la réflexion nationale. Et je profiterai, pour une dernière fois, de cette tribune privilégiée que fut pour moi "*Faits et Arguments*".

### La perte de confiance

Disons-le sans détour : la France ne va pas bien. Les Français traversent une crise de confiance. Evitons de ne voir que les apparences, de nous en tenir à un jugement superficiel.

Notre société, notre vie publique, notre économie, notre morale individuelle et collective sont en crise. Notre système politique, marqué depuis cinq ans - et même plus - par la cohabitation, est grippé. Notre économie, en dépit

des récentes années de croissance, est vulnérable. Notre système social, inadapté aux temps que nous vivons, est devenu un frein. L'insécurité retrouve dans nos villes et nos campagnes, une intensité que l'on n'avait pas connue hors des périodes de guerre, depuis le début du siècle. La morale - religieuse ou laïque - vacille : la hiérarchie des valeurs est bouleversée ; les repères s'effacent. La multiplication des scandales, des "affaires" de toutes sortes, trouble les Français et affecte l'image de la France dans le monde.

Qu'on me comprenne : je ne me délecte pas de jugements négatifs, qui seraient dictés par des considérations politiques et partisans. Je décris une situation qui est malheureusement bien réelle. Certes, des secteurs de notre économie sont dynamiques et compétitifs : chefs d'entreprise, salariés, chercheurs en sont les responsables. Une bonne part de la jeunesse est travailleuse, généreuse, dévouée, mais ce n'est pas celle dont on parle dans les médias ! Il y a dans la société française un levain qui peut faire lever la pâte. Mais les Français dans leur majorité n'ont plus confiance en leurs institutions, en leurs élus, en la justice, l'école, la police. Ils sont dominés par un individualisme qui tend à affaiblir la conscience de l'intérêt collectif et national. Parfois, ils semblent ne plus avoir confiance en eux-mêmes et se désintéresser de leur avenir.

Je reste cependant convaincu que l'on peut faire confiance à nos compatriotes, qu'ils ont

la capacité, les ressources intellectuelles et morales, la volonté d'aller de l'avant. Mais il faut, pour les mobiliser, que leurs dirigeants leur proposent une vision, qu'ils tracent clairement les axes d'une politique au service de la nation, enfin et surtout, que leur crédibilité ne puisse être mise en cause. Tout espoir n'est pas perdu !

### **Les institutions en crise**

Depuis une quinzaine d'années, les institutions, qui ont fait la force de la V<sup>e</sup> République, sont dangereusement grignotées. Les partis retrouvent une importance de plus en plus grande dans la vie politique, face à des gouvernements, qui se sont montrés complaisants ou faibles. La cohabitation est pratiquée, depuis 1986, avec satisfaction par des hommes politiques qui proclament qu'ils ne font qu'appliquer la Constitution, mais qui n'ont en fait d'autre dessein que le partage du pouvoir. La fonction présidentielle s'en trouve affaiblie, notamment au regard de l'étranger. La cohabitation de cinq années, issue de l'échec de la dissolution de 1997, a été néfaste.

L'immobilisme que favorise la cohabitation au plan gouvernemental, a empêché les réformes indispensables pour adapter la France au XXI<sup>e</sup> siècle. La politique étrangère de notre pays a été rendue plus incertaine, moins convaincante ; on le voit notamment dans les relations franco-allemandes et sur le plan de l'Union européenne.

*“Je souhaite que les prochaines élections rétablissent la cohérence au sommet de l'Etat”*



L'immobilisme que favorise la cohabitation au plan gouvernemental, a empêché les réformes indispensables pour adapter la France au XXI<sup>e</sup> siècle. La politique étrangère de notre pays a été rendue plus incertaine, moins convaincante ; on le voit notamment dans les relations franco-allemandes et sur le plan de l'Union européenne.

La cohabitation ne peut enfin conduire à un sain débat politique. Elle favorise l'accumulation des manœuvres, des intrigues, des coups bas. Ni les fonctions suprêmes de l'Etat, ni la justice, ni la presse ne sortiront grandies des années marécageuses que nous venons de vivre.

On dit, ici et là, que les Français sont favorables à la cohabitation, qu'ils y voient la réalisation d'un certain équilibre politique, qu'en votant pour une Assemblée et un gouvernement opposés au Président, ils obéissent à la prudence qui les conduit à ne pas mettre tous leurs œufs dans le même panier. J'espère que l'expérience de ces dernières années leur aura ouvert les yeux et montré que ce n'est pas, en démocratie, le meilleur moyen d'équilibrer les forces politiques que d'ériger l'antagonisme au sommet en système institutionnel.

Je souhaite que les prochaines élections rétablissent la cohérence au sommet de l'Etat. Quelle que soit la couleur politique du Président que choisiront les Français, je souhaite que ceux-ci lui donnent à l'Assemblée Nationale une solide majorité qui lui permette de faire face aux défis que le pays devra affronter.

### **En cas de nouvelle cohabitation...**

Si une nouvelle cohabitation venait de nouveau à sortir des urnes et à être acceptée par les responsables politiques, il conviendrait alors de faire évoluer la Constitution. Certains pensent que le quinquennat ouvre la voie à un régime présidentiel. Je n'en suis pas partisan, car il ne s'inscrit pas dans notre culture historique et politique. De plus, tous les conflits sont possibles entre un Président dépourvu du droit de dissolution et une Assemblée où toutes les manœuvres et les surenchères seraient concevables.

Je pense pour ma part qu'un nouveau partage du pouvoir devrait alors être envisagé. C'est à un gouvernement de législature qu'il appartiendrait de conduire dans tous les domaines la politique de la nation. Le Président de la

République se tiendrait à l'écart de l'action gouvernementale et ne se comporterait pas, bien entendu, en chef de l'opposition au gouvernement. Il préside le Conseil des Ministres, signe les décrets qui lui sont présentés, il est tenu au courant de la politique étrangère et de la politique de défense mais ne s'immisce pas dans leur traitement. Il tient son rôle protocolaire, il "inaugure les chrysanthèmes" et fait les visites d'Etat à l'étranger. Mais il a une autorité morale qu'il tient de son élection. Il conserve discrétionnairement l'arme du droit de dissolution, dont il peut faire usage si la politique du gouvernement lui paraît mettre en péril l'avenir de la nation. Bien entendu, s'il était désavoué, il devrait sur-le-champ démissionner.

On aurait ainsi une III<sup>e</sup> République améliorée.

Je dirai, néanmoins, comme Jean Marcel Jeanneney, qui vient de publier un livre clair et précis sur ce sujet : "*Que vive la Constitution de la V<sup>e</sup> République !*".

### **Un Etat en perte d'autorité**

A force de vouloir courtiser une opinion versatile, imprévisible, toujours prête à exploiter la moindre faiblesse, l'Etat a progressivement perdu son autorité.

Notre société est devenue une société sans obligations, ni sanctions. Agriculteurs, transporteurs routiers, agents de la SNCF, peuvent en toute impunité défier l'ordre public et prendre leurs compatriotes en otages. La police et la gendarmerie manifestent pour exposer et soutenir leurs revendications. L'armée elle-même - la grande muette - grogne. Ce qui est inquiétant dans tous ces mouvements sociaux, c'est que, s'ils sont comme naguère provoqués par des revendications de salaires, c'est maintenant la RTT - la réduction du temps de travail - qui est à leur origine. L'Etat a imposé - et dépensé à cette fin des dizaines de milliards - des mesures qui engendrent l'aspiration géné-

ralisée au loisir et font de la France le pays où on travaille le moins. On peut souhaiter une réduction progressive de la durée du travail sans tomber dans cet excès !

Les dysfonctionnements de la justice, sa lenteur, sa politisation médiatique, lui retirent la confiance des citoyens.

L'enseignement public doit à l'uniformité qu'il instaure et à une démocratisation insouciante du niveau de la formation, la désaffection de parents d'élèves soucieux désormais de placer leurs enfants dans des institutions privées. Le ministre qui a eu le courage d'affronter les syndicats de l'Education nationale, a été renvoyé à ses chères études.

Le rôle des administrations devient de plus en plus pesant en dépit des efforts de décentralisation accomplis en 1982 - 1983, et du fait du gonflement sans frein des effectifs de la fonction publique, dont les divers syndicats fortifient le conservatisme. Toute difficulté donne lieu à un accroissement d'effectifs. Tout effort de rationalisation et de productivité est combattu par la grève - ou la simple menace de grève - Un ministre des Finances, qui a voulu s'attaquer à la forteresse de Bercy a été désavoué dans des conditions humiliantes pour l'Etat.

### **La nécessaire réforme de l'Etat**

Repenser l'Etat pour le réformer est une priorité. Il faut rendre à l'Etat sa juste place et en finir avec les exagérations des idéologues des deux bords qui ont perverti la vision de l'Etat dans une société moderne. Ni omnipotent, ni inexistant, impartial et efficace, garant de la solidarité nationale, laissant aux initiatives privées la possibilité de se déployer, soutenant les structures neuves qui façonnent l'avenir de l'économie, voilà ce que doit être l'Etat dans une société libérale du XXI<sup>e</sup> siècle.

Compte tenu des pesanteurs historiques, sociologiques et idéologiques qui existent en France, la réforme de l'Etat est une tâche de longue haleine. Elle doit être progressive,

s'effectuer dans un climat de dialogue et de concertation, mais ne pas s'enliser et aboutir à la décision, ce qui exigera d'affronter si nécessaire les conservatismes divers, qui ne manqueront pas de se manifester.

Les voies de cette réforme sont claires :

**1) Restaurer les fonctions régaliennes de l'Etat :** armée - police - gendarmerie - justice - enseignement - en leur accordant les moyens nécessaires et la considération dont leurs agents ont besoin !

À un moment où l'insécurité domine les préoccupations des Français et des hommes politiques, les problèmes ne seront pas réglés par la création d'un ministère de la sécurité : un de plus devant trouver sa place et son rôle entre les ministères établis ! En fait, c'est au Premier Ministre, assisté d'un Comité interministériel et d'une mission légère, qu'il appartient de coordonner l'action des divers départements ministériels concernés car seule une telle coordination permettra de faire face à la complexité des problèmes.

**2) Engager une vigoureuse politique de décentralisation** fondée sur l'autonomie des régions et le développement de l'interrégionalité, de l'interdépartementalité, de l'intercommunalité jusqu'à ce qu'il soit possible de réduire le nombre des niveaux, qui caractérisent l'organisation territoriale de la France, le "mille-feuilles" actuel.

Cette décentralisation doit s'effectuer par une redistribution des pouvoirs et des ressources financières entre l'Etat, les régions, le département, les agglomérations. Cette redistribution doit, à mon sens, aller jusqu'à conférer aux institutions régionales un pouvoir normatif réglementaire, leur permettant d'adapter les textes réglementaires aux circonstances spécifiques dans lesquelles ils s'appliquent : il faut encourager et reconnaître la diversité de la France, ce qui ne saurait aujourd'hui menacer l'unité nationale.

**3) Restructurer sans coût social insupportable une fonction publique pléthorique et mal construite**, en saisissant la chance historique qu'offre le départ à la retraite dans les dix prochaines années d'une très forte classe d'âge des agents de l'Etat. Ne pas reconduire tous les emplois devenant vacants, redéployer plus efficacement les fonctionnaires, supprimer les services inutiles ou fonctionnant par simple habitude ; de telles actions permettraient de doter la France d'une administration mieux adaptée à notre époque et plus efficace au service des citoyens. Il suffit d'observer la situation de la police ou celle de l'enseignement pour comprendre que leurs problèmes actuels ne seront pas résolus par des recrutements illimités.

**4) Moderniser un système d'enseignement sclérosé**, en le régionalisant et le décentralisant, en accordant aux Universités une réelle autonomie, en mettant en œuvre des procédures d'orientation sélective, en redonnant ses lettres de noblesse à l'enseignement professionnel. L'immobilisme fera perdre de plus en plus de terrain à notre pays dans la compétition du savoir du XXI<sup>e</sup> siècle.

## Une économie vulnérable

La forte croissance économique de ces trois dernières années et la baisse sensible du chômage qui l'a accompagnée, ne doivent pas faire illusion et encourager une politique de facilité : l'économie française est vulnérable et le risque d'un taux de chômage élevé est persistant.

J'y vois plusieurs raisons :

- l'insuffisance de l'investissement des entreprises, notamment dans les technologies modernes de l'information ;
- le niveau élevé des dépenses publiques de fonctionnement, provenant surtout du poids de la fonction publique
- le fardeau des impôts et des prélèvements obligatoires : depuis de nombreuses années, la moitié de la richesse nationale est prélevée

sans que la solidarité y trouve son compte, sans que le déficit des finances publiques soit durablement maîtrisé et l'endettement du pays réduit.

La tâche des gouvernements au cours de ces prochaines années sera difficile. Comment réduire simultanément les impôts, les dépenses publiques, le déficit budgétaire ?

Ces objectifs ne pourront évidemment être rapidement atteints, mais peuvent et doivent l'être par une politique déterminée au cours des années à venir. Les principes d'une telle politique peuvent être objectivement fixés :

**1) Respecter le pacte de stabilité des pays membres de la zone Euro** en se maintenant dans la limite de 3 % du déficit budgétaire et en ne recherchant pas, sauf raison exceptionnelle, un allongement de la période de retour à l'équilibre budgétaire. C'est la solidité de l'Euro qui est en jeu ! Il faut, bien entendu, admettre dans l'application du pacte de stabilité le jeu des "stabilisateurs automatiques" selon la conjoncture.

**2) Réduire les impôts, qui pèsent de façon intolérable sur les revenus des contribuables** et qui favorisent ce que j'ai appelé la leucémie de l'économie française, c'est-à-dire le déclin par la délocalisation des entreprises, des fortunes, des agents les plus dynamiques.

L'impôt sur le revenu frappe moins de la moitié des ménages, les autres en étant dispensés par faveur électorale. Les contribuables assujettis à l'impôt sur le revenu paient en outre la CSG et les impôts sociaux. On comprend qu'ils ne pensent qu'à échapper à une ponction aussi lourde.

L'impôt sur la fortune est confiscatoire et doit être sérieusement amendé.

L'impôt sur les entreprises doit être ramené au niveau que supportent les entreprises des principaux pays concurrents.

Des réductions ciblées doivent être une priorité. Une réforme fiscale d'ensemble devra s'étaler sur une certaine période.

**3) Diminuer de façon rigoureuse les dépenses publiques**, en assurant parallèlement un redéploiement vers les fonctions régaliennes de l'Etat, trop négligées au cours de ces dernières années au profit des dépenses sociales.

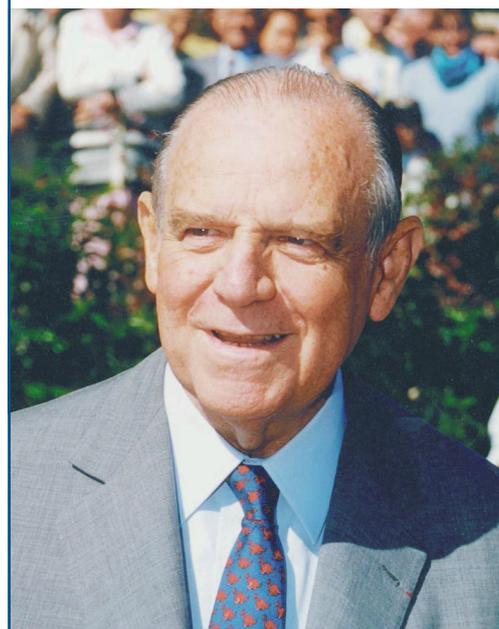
La règle d'or financière doit être : réduire les impôts en relation avec les résultats obtenus dans la réduction des dépenses publiques. Attention aux "signaux forts" et aux annonces ambitieuses que suscitent les campagnes électorales et qui risqueraient de n'être pas réalisables.

**4) Affecter à la réduction de la dette publique** les rentrées d'impôt inattendues ("les cagnottes") ou dépassant les prévisions.

### **L'emploi et les systèmes sociaux**

L'emploi est la préoccupation principale des Français. L'histoire économique récente montre qu'il est largement dépendant de la conjoncture nationale, étroitement liée à la conjoncture internationale. Mais il existe un butoir à la baisse du chômage, qui tient à des facteurs structurels que sont la rigidité du marché du travail et les mécanismes d'indemnisation du chômage. Si l'on n'agit pas sur ces facteurs, le taux de chômage ne pourra pas à mon sens baisser au-dessous de 8,5 %. L'Etat, pour sa part, ne peut créer que des emplois artificiels et précaires. Sa tâche principale doit être d'assurer la formation et l'adaptabilité des travailleurs au long de leur existence active.

*"A vouloir courtiser  
une opinion  
versatile, l'Etat a  
progressivement  
perdu son autorité"*



Les déséquilibres de nos systèmes sociaux semblent non maîtrisables. La solidarité face à la maladie, la solidarité des générations, qui

*"Une véritable rénovation ne pourra venir que d'une nouvelle génération, tournée vers l'avenir"*



s'exercent au travers de nos systèmes sociaux, doivent être affirmées, mais redéfinies. Les solutions adoptées au cours des cinquante dernières années sont manifestement dépassées. Des remèdes structurels doivent leur être apportés. Dans le domaine des retraites, des "avantages acquis" ne sont plus supportables et les exigences de l'évolution démographique et de l'équité doivent l'emporter sur les privilèges des régimes spéciaux fondés souvent sur des conceptions qui sont dépassées. Dans le domaine de la santé, il sera nécessaire de remettre en cause des avantages que la collectivité ne peut plus accorder à tous et demander à tous les bénéficiaires du système de Sécurité sociale de

participer plus largement à son financement. L'Etat ne pourra apporter à tous la gratuité des soins, ni assumer totalement une rémunération convenable des professions de santé. La régionalisation pourrait sans doute contribuer à une plus grande maîtrise du système de Sécurité sociale.

Cette nouvelle orientation de nos systèmes sociaux devra être appliquée avec courage face aux lobbies, aux corporations, aux revendica-

teurs professionnels. Mais le soutien de la nation sera acquis, j'en suis convaincu, aux dirigeants qui auront le courage d'atténuer la pression de plus en plus insoutenable que d'innombrables cotisations font peser sur les citoyens, et notamment sur les plus actifs d'entre eux.

### **Une influence internationale en recul**

Le destin international de la France n'est pas aujourd'hui, et je le regrette, au centre des intérêts de nos concitoyens. Les responsables n'ont pas à mon sens consacré au cours de ces dernières années une part suffisante de leurs réflexions et de leur action à cette dimension.

L'affaiblissement des moyens militaires de la France ne lui permet pas d'être présente de façon significative dans les crises internationales. Notre pays peut exprimer une solidarité de principe, mais il ne peut jouer un rôle majeur sur le terrain. Il y a, néanmoins, des situations comme celle de l'Afghanistan, où des raisons de principe ne nous incitent pas à adopter l'attitude enflammée des Britanniques...

La relation franco-allemande ne semble plus avoir la même force qu'au cours des précédents septennats. La défense par la France de certains avantages ou privilèges, dans le cas de la politique agricole commune au sommet de Berlin, dans l'appréciation du poids relatif des Etats lors de la discussion du Traité de Nice, ont laissé des traces chez nos partenaires allemands.

La diplomatie française a fait cependant preuve de fidélité aux principes de la paix et de courage en condamnant la politique de M. Sharon à l'égard des Palestiniens, en soulignant les risques qui peuvent résulter de l'unilatéralisme des Etats-Unis, en affirmant à juste titre que la lutte contre le terrorisme ne doit pas ignorer le contexte international d'exclusion et de pauvreté dans lequel les mouvements terroristes trouvent des soutiens. Mais l'audience de la France est - je le regrette - moins grande que dans les dernières décennies du siècle précédent. La cohabitation n'a pas été étrangère à cela.

## **Une nouvelle vision en Europe et dans le monde**

Il est nécessaire que se forge au cours des prochaines années une nouvelle vision de l'avenir de notre pays en Europe et dans le monde.

L'Union européenne est en pleine mutation, mais elle demeure notre destin. Les travaux de la Convention de Bruxelles pour la refondation de l'Europe apporteront dans les deux prochaines années une vision et un cadre. Il est heureux pour la France et pour l'Union que Valéry Giscard d'Estaing y apporte son engagement européen, son expérience et son habileté.

La relation franco-allemande doit être restaurée dans son intensité : c'est la condition de nouveaux progrès en Europe. Mais les Français doivent comprendre qu'après la réunification, l'Allemagne est le pays le plus étendu et le plus peuplé de l'Union et qu'il est normal qu'elle fasse valoir ses intérêts, tout en comprenant que c'est une Allemagne européenne que souhaitent tous les peuples de ce continent. Ce n'est pas, en tout cas, l'intangibilité de l'actuelle politique agricole commune, qui doit être la pierre de touche de la relation franco-allemande.

Après l'exceptionnel succès de l'Euro, la France doit travailler avec ses principaux partenaires à la mise en place d'une défense européenne crédible. Notre pays doit tenir tous les engagements qui ont été pris dans ce domaine, mettre à la disposition de cette force les hommes et les matériels prévus. Il faudra à cette fin accroître le budget militaire de la France : ce sera l'un des aspects principaux du redéploiement des dépenses publiques.

L'aide au développement doit rester un thème majeur de la politique étrangère française. Un accroissement de cette aide s'imposera dans les prochaines années, Mais celle-ci ne sera efficace que si les politiques des pays en développement sont profondément modifiées. Les ressources mises à la disposition de ces pays ne doivent pas être affectées à des dépenses

militaires et au financement de conflits, à la corruption, à l'imitation d'actions des pays développés, la plupart du temps peu adaptées aux exigences du développement. Celui-ci dépend, avant l'aide accordée à cette fin, de l'effort propre des pays en développement.

Enfin, la France doit, avec les pays européens, le Japon, la Chine et l'Inde, travailler à l'avènement d'un ordre mondial multilatéral. A l'heure actuelle, il existe dans le monde une unique super-puissance : les Etats-Unis. Ils ont montré qu'ils entendaient à eux seuls faire triompher les solutions internationales qui leur paraissent souhaitables. Ils pratiquent au maximum l'unilatéralisme coopératif... Même si elle est solitaire, la voix de la France doit se faire entendre pour défendre les principes et les modalités d'une coopération mondiale au service du progrès et de la paix.

## **Une nouvelle génération**

La classe politique, dans son ensemble, a paru au cours de ces dernières années désarmée devant les complexités de la situation française. Elle s'en est en même temps accommodée, cherchant au fil des échéances électorales à deviner l'humeur du moment pour obtenir les suffrages. Les politiques, les juges, les médias ont été entraînés dans une spirale du discrédit, qui conduit les citoyens à se désintéresser de toutes les formes de représentativité, sinon à les mépriser.

Même si elle est parfois empreinte d'une touche de populisme, la dénonciation d'une "fracture" entre une "France d'en haut" et une "France d'en bas" est loin d'être fautive. Quiconque a une connaissance de la France profonde ne peut manquer de le ressentir.

Une véritable rénovation ne pourra venir que d'une nouvelle génération tournée vers l'avenir. Tous les observateurs politiques peuvent constater qu'il y a en France, par rapport aux autres pays, une grande permanence de la classe politique et de ses dirigeants. D'élection

en élection, les responsables politiques en place depuis plusieurs décennies tournent sur le carrousel de la télévision. Les Français en sont las : une partie du rejet ou de l'indifférence actuels s'explique ainsi.

Le renouvellement s'impose : plus que la loi et le décret, c'est le comportement du personnel politique qui peut l'assurer et y contribuer. Il ne s'agit pas de se donner bonne conscience en invitant les représentants de la société civile aux affaires publiques ; ils serviraient d'alibi un certain temps, puis seraient rejetés hors du microcosme.

### Réhabiliter la politique

Il s'agit de donner aux talents qui ne peuvent s'exprimer aujourd'hui, les moyens de parvenir à la responsabilité politique. J'ai défendu une vigoureuse politique de décentralisation, car elle peut être une chance donnée à l'apparition d'élites nouvelles. Mais pour éviter le retour des mauvaises habitudes et de la sclérose, il faut à mon avis interdire par la loi un cumul entre un mandat national et un mandat local assorti d'une fonction exécutive dans une région, un département, une ville. Je crois également qu'il faut demander aux élus bénéficiant d'un statut administratif d'y renoncer, s'ils veulent poursuivre leur action au-delà d'un mandat. Il faut enfin éviter des rééligibilités indéfinies ; le nombre de mandats successifs doit être limité.

Toutes ces mesures vont évidemment à l'encontre des habitudes et des vœux des "notables", dont on sait le rôle qu'ils jouent dans la politique nationale et locale. Mais je crois que les citoyens y verraient une réhabilitation de la politique et la restauration du crédit des politiques. Ainsi les grandes questions qui se posent au pays, qui ne sont plus des

questions de politique traditionnelle, mais des questions qui concernent la vie quotidienne des Français, des questions de société, pourront-elles être perçues et traitées par des responsables politiques sensibles à l'évolution de la réalité et plus proches des citoyens. Mon expérience d'élus provincial et local m'aura convaincu de tout cela.

\*

Au moment où vont se dérouler l'élection présidentielle et les élections législatives, les électeurs français ne doivent pas rester à l'écart des urnes ; ils ne doivent pas baisser les bras ; ils doivent montrer que la vie publique et le destin du pays méritent leur intérêt.

Notre système électoral est à deux tours.

Le premier permet à l'électeur de faire connaître, sans opportunisme et sans esprit tactique, ses aspirations et de voter pour le candidat dont les thèmes sont les plus proches de ses idées.

Le deuxième tour permet de se rassembler autour du candidat le mieux placé pour faire prévaloir une fonction présidentielle moderne, une décentralisation de l'Etat, une société de responsabilité, une économie de liberté, une ouverture résolue vers la refondation d'une Europe forte et influente dans le monde.

Les Français ont entre leurs mains les atouts qui leur permettent de surmonter les difficultés passagères et d'aller de l'avant. Ambition et confiance, tels doivent être les ressorts de leur action au service de la France.

RAYMOND BARRE



Renseignements : Tél : (1) 01 49 21 95 59  
Directeur de la publication : Jacques BILLE  
Coordination : Marie-Pierre CHAUVEL  
Maquette : Switchee  
Iconographie : DR  
Réalisation : ECOM-X